

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 20 janvier 2023

DATE de convocation et d'affichage
13 janvier 2023
DATE d'affichage du Procès-Verbal
25 janvier 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 23
Votants 27

L'an deux mil vingt-trois, le vingt janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjoints ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOILLÈRE Roger, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, LEMARCHANDEL Franck (arrivé à 19h10 au point 1), MARTINIAULT Anne-Laure, SALIS Anaïs, DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile (arrivée à 19h 30 au point 3), D'ABOVILLE Rosine, PRESCHOUX Léon, BLANDIN Béatrice, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés :

M. JEANNEAU Luc donne pouvoir à Mme PARPAILLON Marie-Laure.
M. DUFEIL Christophe donne pouvoir à M. QUENOILLÈRE Roger.
M. FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à Mme GARÇON Isabelle.
M. GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi.

Secrétaire de séance : M Vianney DEHEEGER a été désigné secrétaire de séance à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

N°200123-11 : : Demande de subvention de fonctionnement au Département pour l'achat de DVD au titre de l'année 2023

Madame Nathalie DELVILLE précise que, dans le cadre du développement du fonds de DVD à la médiathèque, il est possible d'obtenir du Département une subvention de fonctionnement au titre du volet 3 – 2023 du contrat départemental de territoire.

Pour pouvoir répondre à la demande des habitants du territoire, il est proposé de développer le fonds DVD et de solliciter ainsi une subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Le plan de financement est le suivant :

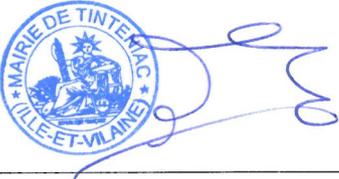
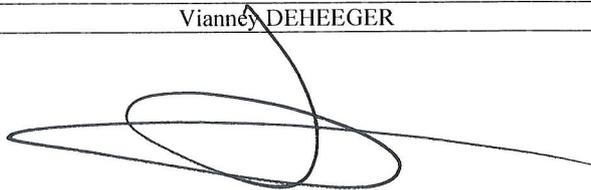
	Montant
DÉPENSES	
Achat de DVD - Consolidation du fonds image de la médiathèque	3 000 €
RECETTES	
Subvention du conseil départemental au titre du volet 3 des Contrats départementaux du territoire - Année 2023	1 500 €
Autofinancement	1 500 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **de solliciter le Département pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre du volet 3 du contrat de territoire pour consolider le fonds Image de la Médiathèque de Tinténiac,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toute démarche en ce sens.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance Viannéy DEHEEGER
	

Acte certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 24 janvier 2023
De son affichage en mairie le 25 janvier 2023
De sa publication :